

Le professionnel face aux situations d'agression (Self-Défense)

Comment faire face à une situation dangereuse.

Objectifs de la formation :

Savoir identifier les situations dangereuses pour sa sécurité personnelle ou celle des autres. Savoir y répondre avec efficacité et dans la légalité.

Objectifs pédagogiques :

- Savoir identifier les situations dangereuses
- Savoir y répondre

Prérequis :

Venir avec sa tenue sportive

Durée et horaires :

1 journée soit 7h soit de 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Moyens pédagogiques et méthodes utilisées :

Suivi et évaluation : Méthode active et participative
Énoncés théoriques - Exercices d'application - Le stagiaire est évalué en début et en fin de formation.

Public :

Professionnels Libéraux et leurs salariés

Contenu de la formation :

Matin (9h00-13h00)

INTRODUCTION : LES DIFFERENTES SITUATIONS DE DANGER RENCONTREES PAR LES PROFESSIONNELS LIBERAUX DANS LEUR ACTIVITE

Les situations d'agressions rencontrées par les participants dans leur cabinet
Quel comportement adoptent-ils actuellement dans la gestion de ces situations ?

II. LE RESPECT DE L'ETHIQUE ET DE LA DIGNITE DE LA PERSONNE

Les textes de loi : notion de légitime défense
Les notions : l'éthique, légitimité, légalité
Quelles limites selon la profession ?

III. L'ANALYSE DE LA SITUATION PREOCCUPANTE POUR OBTENIR LA REPONSE LA PLUS ADEQUATE

Communication verbale et non verbale : l'agressivité « rituelle », l'attitude « survivale », le désamorçage
Gestion de sa respiration et de ses émotions

IV. LA GESTION DE LA SITUATION D'AGRESSION

Gestion de sa respiration et de ses émotions
Quand intervenir (analyse de la menace) ? Comment intervenir ?
Les techniques de self défense
Savoir analyser son environnement pour mieux réagir
Focus sur l'analyse de son environnement : identification des issues de secours
A quel moment avoir recours à la self défense ?
Définition d'une situation d'urgence
Définition d'une situation d'exception
Définition d'une situation extrême
Identifier l'action la plus adaptée à ma sécurité et celle de mon entourage

V. LE COMPORTEMENT A ADOPTE SUITE A UNE AGRESSION

Coordination des actions de protection et de neutralisation
Appel des secours, dépôt de plainte
Préventif du syndrome de stress post-agression

Modalités d'évaluation :

Questionnaire en fin de formation sur les différents thèmes du contenu de la formation pour mesurer les savoirs et savoirs faire acquis des apprenants.

Intervenant :

Stephan Remy, masseur-kinésithérapeute, instructeur fédéral.

Modalités et délais d'accès :

La pré-inscription se réalise sur notre site web.

L'inscription est validée à réception des pièces complémentaires demandées.

Un e-mail est envoyé afin de confirmer la formation accompagnée du livret d'accueil apprenant, les CGV et le règlement intérieur (disponibles en téléchargement sur notre site web)

Tarifs

L'ORIFF-PL s'occupe de la demande de prise en charge auprès du FIF-PL. Vous devez seulement suivre la procédure d'inscription.

2 jours par année civile, pris en charge par le FIF-PL, si le code APE de votre future activité relève de ce fonds de formation.

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez vous renseigner sur les conditions d'accès à notre formation auprès du référent handicap, Madame Kristel Malléjac.

Contact

Pôle Formation de l'ORIFF-PL
285, rue Alfred Nobel
34000
MONTPELLIER
04.67.69.75.14
formation@oriffpllr.com